Situation géographique

"Une ville à la forêt", la particularité de la commune de Bessancourt est qu'elle est située à la limite de la zone urbanisée de la région parisienne, tout en conservant un caractère rural. Les zones naturelles et agricoles représentent près de 70% de son territoire.



Longtemps préservé grâce à l’activité du maraîchage présent depuis plus d’un siècle sur le territoire, cet espace agricole s’étend sur 630 ha de la butte de Montmorency à la plaine agricole de Pierrelaye-Bessancourt (près de 320 ha). Bessancourt est située à l’extrême nord-ouest de la vallée de Montmorency, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Paris, aux confins des forêts de Montmorency et de L’Isle-Adam. La commune se trouve à 12 km de la préfecture de Cergy-Pontoise. Commune du département du Val-d’Oise et de la communauté d’agglomération Val Parisis, Bessancourt est située sur le canton de Taverny.

Les communes limitrophes sont : Pierrelaye à l’ouest, Frépillon au nord, Taverny au sud-est, Méry-sur-Oise au nord-ouest et Beauchamp par une pointe entre Taverny et Pierrelaye.

Infos pratiques

Bessancourt a intégré en janvier 2013 l’agglomération du Parisis, composée de 10 communes et fait désormais partie de "Val Parisis" composée de 15 communes, née de la fusion des communautés d’agglomération du Parisis et de Val-et-Forêt, étendue à la commune de Frépillon, depuis le 1er janvier 2016.

Liens utiles
La carte d'identité de la ville
La carte interactive de Bessancourt